

Les cachotteries offshore des héritiers de Solvay

Des membres de la famille Solvay ont constitué une toile de sociétés offshore. Avec une seule consigne : faire en sorte que cela n'apparaisse jamais dans les registres de l'entreprise.

XAVIER COUNASSE

Avant de devenir un géant de la chimie coté au Bel-20, qui emploie aujourd'hui plus de 24.000 personnes à travers le monde, Solvay était un simple nom de famille. Celui d'Ernest et Alfred, qui ont jeté les bases de l'entreprise en 1863. Les deux frères ont laissé derrière eux une multitude de descendants, toujours très attachés à l'entreprise belge. Regroupés au sein de la société Solvac, près de 2.300 personnes apparentées aux fondateurs historiques détiennent aujourd'hui encore des actions de la société. Ces « familiaux » pèsent pour 77 % du capital de Solvac, qui détient à son tour un peu plus de 30 % du groupe Solvay. Ce qui en fait le premier actionnaire. Les descendants Solvay sont donc assis sur une montagne de titres dont la valeur dépasse les 2,5 milliards.

Et quand on est si nombreux, il faut évidemment un pilote. A la tête de Solvac, c'est donc Bernard de Laguiche qui définit la ligne de conduite des actionnaires familiaux. Dans le tentaculaire arbre généalogique, il est l'arrière-arrière-petit-fils d'Alfred Solvay. Il fut même directeur financier de l'entreprise, de 2006 à 2013, et en était administrateur jusqu'en mai dernier. Bref, une voix qui compte, chez Solvay. De nationalité française, il a longtemps vécu en Belgique avant de s'envoler pour le Brésil, lorsqu'il a quitté ses fonctions exécutives.

Un collectionneur

Le décor étant planté, venons-en aux choses sérieuses. Le nom du comte Bernard de Laguiche apparaît naturellement dans les registres des assemblées générales de Solvay et Solvac, que *Le Soir* a pu consulter. Le 17 novembre 2015, par exemple, on peut y lire qu'il est à la tête de 143.591 actions nominatives. Mais les Pandora Papers nous livrent une autre réalité, introuvable dans les registres officiels.

Il apparaît que Bernard de Laguiche, ainsi qu'une série de membres des familles historiques qui lui sont proches, sont de grands amateurs d'offshores. Le labyrinthe est tellement tortueux qu'il ne nous a pas été possible de les comptabiliser avec

certitude. Mais on parle d'une fondation au Liechtenstein, puis au Panama, de trusts en Nouvelle-Zélande, à Singapour, et d'une kyrielle d'offshores aux îles Vierges. De quoi faire le tour du monde trois fois à la simple lecture des documents. Ces structures détiennent des centaines de milliers d'actions Solvay et/ou Solvac, au moins depuis 2009. Des actifs qui valent plusieurs dizaines de millions d'euros. Dans un fichier qui détaille les avoirs de la seule « Belmont Family Foundation », établie au Panama, la valeur des biens est estimée à 120 millions d'euros.

Mais ce qui est plus surprenant encore, c'est de voir à quel point cette branche de la dynastie Solvay a rusé pour que l'existence de ses entités reste secrète. Ils ont systématiquement donné procuration à Charles-Louis de Laguiche, membre éloigné de la famille qui travaillait dans une banque suisse, pour qu'il représente les offshores aux assemblées générales.

Dans le registre des présences, c'est donc le nom de Charles-Louis qui apparaît. Et pas celui d'une mystérieuse fondation exotique. Sauf qu'il y a un parfum de bidouillage dans l'air. Lors de l'assemblée générale du 17 novembre 2015, par exemple, le registre officiel de Solvay indique que M. Charles-Louis de

Laguiche s'est présenté avec 505.153 « actions propres ». Or c'est la case qu'il faut cocher lorsque les actions appartiennent réellement à la personne mentionnée. Ici, ce n'est pas le cas. Charles-Louis n'est qu'un simple mandataire. Il aurait donc dû se présenter comme tel dans le registre, assumant qu'il détient les actions pour le compte de tiers. En amont de cette assemblée, la fondation panaméenne Belmont lui avait délivré une procuration pour représenter les 268.900 actions Solvay qu'elle détient. Or cette information n'apparaît nulle part dans le registre, Charles-Louis se faisant passer pour le propriétaire réel des actions. Et cette parade s'est répétée lors d'autres assemblées.

Résidence secondaire

Contacté par *Le Soir*, Charles-Louis de Laguiche n'a pas donné suite. Mais il pourrait difficilement contester que ce stratagème était délibéré. Dans un document de novembre 2018, toujours issu des Pandora Papers, il est clairement fait état, lors d'une réunion à laquelle il assiste, de la volonté « d'éviter que le nom de Niamee (autre société offshore liée à cette famille, NDLR) apparaisse sur le registre des présences de l'assemblée générale de Solvay ». Sur ce point, c'est mission accomplie.

Contacté par l'ICIJ, Bernard de Laguiche assure qu'il n'a pas créé ces sociétés « à des fins fiscales ». « J'ai toujours géré mes actifs familiaux de bonne foi et j'ai rempli toutes les obligations de déclaration envers les autorités fiscales et les régulateurs du marché. »

Divers comptes rendus de réunion laissent pourtant penser qu'il cherchait tout de même à fuir l'impôt. Comme lorsqu'il liquide les trusts à Singapour, jugés « désavantageux » pour un résident brésilien. Ou lorsque la fondation de sa mère quitte le Liechtenstein où les conditions « ne sont pas fiscalement avantageuses ». Bernard de Laguiche a conservé deux sociétés offshore aux îles Vierges jusqu'en 2021, avec lesquelles il a acquis une résidence secondaire à La Punt, village médiéval au pied des Alpes suisses, pour près de 7 millions d'euros.

Le fisc belge analyse les Pandora Papers

Le fisc belge suit les révélations des Pandora Papers et entreprend des mesures là où c'est nécessaire, a assuré lundi le ministre des Finances, Vincent Van Peteghem (CD&V) en réaction aux révélations du Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ). « Éviter l'impôt via des constructions off-shore, c'est de la fraude. Il n'y a pas matière à discuter à ce sujet », a commenté le ministre, soulignant l'importance de la transparence internationale contre les pratiques frauduleuses. BELGA

Le ministre néerlandais des Finances s'explique

Selon les révélations des Pandora Papers, Wopke Hoekstra a investi dans une société boîte aux lettres basée aux îles Vierges britanniques. L'intéressé, lui, dément avoir été au courant. Le ministre des Finances néerlandais explique ne jamais avoir eu connaissance de la destination des 26.500 euros qu'il pensait, dit-il, investir en 2009 dans la start-up d'un ami souhaitant développer une activité d'écotourisme sur le continent africain. Avant de rejoindre le gouvernement de coalition de centre-droit du Premier ministre Mark Rutte en 2017, Wopke Hoekstra aurait revendu ses actions. Au cours des dernières années, en tant que ministre des Finances, il était notamment chargé de lutter contre l'évasion fiscale. ANTOINE MOUTEAU



Bernard de Laguiche. © PHOTO NEWS.

DSK



stre se défend,

d'être en politique et de gérer l'argent des contribuables », a tranché sur Twitter Petr Fiala, qui mène l'autre coalition et est pressenti comme futur Premier ministre en cas d'alliance entre les deux coalitions.

Ce qui met Andrej Babis encore plus dans l'eau chaude, c'est qu'il a lui-même régulièrement attaqué les paradis fiscaux par le passé, se vantant de payer tous les impôts dus par son empire agro-alimentaire en Tchéquie. « Je n'ai aucun compte offshore comme vos potes et comme certains d'entre vous ici », avait-il lancé aux députés d'opposition au parlement en 2015.

Sur les réseaux sociaux, la police a annoncé que sa branche pour la lutte contre le crime organisé allait s'occuper des affaires de Babis, tout comme des 300 autres Tchèques mis en cause par les Pandora Papers. Mais du côté de Marie Benesova, ministre de la Justice fidèle au Premier ministre, il est clair qu'il s'agit d'un coup monté : « C'est une tradition ici de lancer un tel pétard mouillé cinq-six jours avant les élections. Je pense que les gens n'y croient plus. » La réponse sortira des urnes les 8 et 9 octobre.

PILE OU BATTERIE
USAGÉE
QUI N'ENTRE PAS
DANS LE CUBE ?

Rapportez-la dès aujourd'hui au recyparc

Envie d'en savoir plus ? Surfez sur bebat.be/fr/cube

bebat



MESUREZ
ET VOUS
SAUREZ!